

Biens exceptionnels

Les façades et toitures des bâtiments antérieurs à la fin du 18e siècle bordant la cour de la Ferme de la Ramée, en ce compris l'ancien corps de logis du fermier désigné comme "Le Boulloy", et les façades et toitures de deux bâtiments de l'ancienne abbaye de la Ramée, à savoir : le "Quartier Latin" et le "Château". (bâtiments situés sur JODOIGNE/Jauchelette)

Voir le dossier du bien classé :

Identification

Code interne : 25122-PEX-0002-04

Code DGO4 : -

Localisation

rue de la Ramée, n°1

RAMILLIES

Ancienne(s) commune(s) : Bomal

Cartographie

Cartographie globale :



Cartographie du monument :



Décision

Date d'arrêté : 12/05/2022 (classement)

Date de publication : 20/06/2022

Date d'entrée en vigueur : 20/06/2022

Type(s) de classement

- Monument

Document(s)



Arrêté - 3.23 Mo



Publication au Moniteur belge - 8.84 Mo

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.